



# Flash Aiguillon

**S.C.A.P.I.A.D.**  
Société Coopérative Apicole  
de l'Abeille Dauphinoise

Organe de liaison des adhérents de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère  
N° 218 – Mai 2015 – 21<sup>ème</sup> année

Avec le présent  
Flash-Aiguillon,  
vous trouverez  
une invitation à  
participer à  
l'assemblée  
générale de la  
S.C.A.P.I.A.D.,  
votre coopérative  
de matériel  
apicole.  
Si vous ne  
pouvez pas y  
participer, utilisez  
le pouvoir joint. Il  
est à transmettre  
dûment complété  
par la Poste ou  
par voie  
électronique.

## Le coin des débutants :

### Les travaux du mois

- Le printemps est bien là avec des températures plus clémentes et la floraison des arbres, vecteurs des miellées emblématiques de l'apiculture (acacias et tilleuls). Certains d'entre vous ont posé une hausse sur les colonies les plus fortes.
- Maintenant, l'apiculteur avisé surveille régulièrement le remplissage des hausses. Pour cela, il est important d'éviter de déranger le travail des abeilles. Il suffit de dégager un coin de la hausse. S'il y a peu d'abeilles, refermez immédiatement et revenez voir une semaine après. Si au contraire les abeilles sont nombreuses sur le cadre de rive, alors il faudra poser une deuxième hausse. Quel que soit le cas de figure, moins on dérange la colonie pendant la miellée, mieux c'est.
- Sur la planche d'envol, vous pouvez observer le vol lourd et imposant des faux-bourdon dont leur unique rôle consiste à féconder une reine vierge. Toutefois, les mâles interviennent dans le fonctionnement de la ruche : ils stimulent l'ardeur des ouvrières et des butineuses et de plus, par nuits froides, ils contribuent à maintenir la chaleur nécessaire au couvain.
- Avec Mai, l'activité apicole peut entrer pendant une période de gestion difficile avec le phénomène d'essaimage naturel. Si vous devez récupérer un essaim, aspergez-le d'abord avec un peu d'eau. Ceci contribuera à fixer l'essaim sur place et vous donnera le temps de mettre au point sa capture. Puis enruchez-le en prenant la précaution de ne pas laisser la ruche ou la ruchette en plein soleil. Ombragez-la avec ce qui vous tombera sous la main. Les essaims n'apprécient pas un logement surchauffé. Quand la quasi-totalité des abeilles est entrée dans la ruche, fermez l'entrée avec un grillage fin et transportez la ruche dans une cave, ou à défaut dans un endroit frais et sombre. A la nuit tombée, installez votre ruche sur son emplacement définitif. Le lendemain, fournissez à vos nouvelles amies, un nourrissage à base de sirop (50 % eau, 50 % sucre) qui leur garantira un bon départ. N'hésitez pas à nourrir tous les deux ou trois jours jusqu'à ce que le corps de ruche soit plein, cette nouvelle colonie pourrait s'avérer très dynamique et vous remplir une hausse supplémentaire.

## Mot du Président

- Lors de l'assemblée générale 2015 de l'Abeille Dauphinoise, a été évoquée la nécessité de trouver un nouveau local pour la S.C.A.P.I.A.D.

Zone Industrielle Sud - 28, rue du Béal  
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES  
Téléphone : 04.76.25.07.09 – Fax : 04.76.25.61.23  
e-mail : [abeille.dauphinoise@gmail.com](mailto:abeille.dauphinoise@gmail.com)  
site : [www.abeille-dauphinoise.fr](http://www.abeille-dauphinoise.fr)

Les bénévoles de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère et de la S.C.A.P.I.A.D. vous accueillent toute l'année, les lundis (de 17 à 19 heures), les mercredis (de 14 à 19 heures) et les vendredis (de 14 à 16 heures).

*Pour le développement et la défense de l'Apiculture durable*

et l'Abeille Dauphinoise. Les différentes instances de l'Abeille Dauphinoise (Conseil d'administration et bureau) et de la S.C.A.P.I.A.D. (Conseil d'administration) se sont penchées pour évaluer le contexte et rechercher une solution.

● En 1997, le syndicat et la coopérative ont déménagé pour passer du Rue du Drac/Grenoble à Rue du Béal/Saint-Martin-d'Hères. Avec 150 m<sup>2</sup> pour la coopérative et plus de 30 m<sup>2</sup> pour le syndicat, il était possible d'accueillir les 700 adhérents/associés-coopérateurs.

Aujourd'hui, l'Abeille Dauphinoise et la S.C.A.P.I.A.D. fédère plus de 1.400 apiculteurs de l'Isère et des cantons limitrophes. Dans l'impossibilité de repousser les murs, il est devenu difficile d'accueillir, les jours d'ouverture, les apiculteurs qui viennent acheter du matériel et/ou solliciter des informations. De même, le local montre ses limites d'un point de vue fonctionnel puisque le matériel qui est à la vente est monté à la main au 1<sup>er</sup> étage par un étroit escalier. Cela était acceptable en 1997. Ceci ne l'est plus aujourd'hui car le volume manipulé et stocké a plus que triplé.

Enfin, organiser des réunions devient difficile et la mise sous enveloppe du Flash-Aiguillon par exemple est un exercice d'équilibriste si simultanément, nous accueillons de nouveaux adhérents, des adhérents, ...

● La recherche actuelle d'un nouveau local qui n'a pas encore aboutie, s'appuie sur 4 principes qui ont été validés par les 2 conseils d'administration :

1) le local doit permettre le stockage de matériel nécessaire pour plus de 1.500 apiculteurs (coté coopérative) et qui dispose de surfaces conséquentes pour accueillir et organiser des réunions (coté syndicat) ;

2) le local doit accueillir au rez-de-chaussée, les activités de la coopérative ;

2) le local ne doit pas être trop éloigné du « Rue du Béal » qui est maintenant bien connu des apiculteurs actuels ;

3) le local doit être à la vente.

● Pour ce dernier point, c'est un choix stratégique pour l'avenir de nos deux structures. Le porteur sera la S.C.A.P.I.A.D., l'entité économique du groupe et non l'Abeille Dauphinoise.

● L'ordre du jour de l'assemblée générale 2015 de la S.C.A.P.I.A.D. a été établi dans ce sens.

## S.C.A.P.I.A.D.

Jours d'ouvertures au jour le jour & Services

● Votre coopérative apicole, la S.C.A.P.I.A.D., ouvre ses locaux les lundis (de 17 à 19 heures), les mercredis (de 14 à 19 heures) et les vendredis (de 14 à 16 heures)

selon le calendrier suivant :

- les lundi 18, mercredi 20 et vendredi 22 mai,

- les mercredi 27 et vendredi 29 mai,

- les lundi 1<sup>er</sup>, mercredi 3 et vendredi 5 juin,

- les lundi 8, mercredi 10 et vendredi 12 juin,

- les lundi 15, mercredi 17 et vendredi 19 juin,

- les lundis 22, mercredi 24 et vendredi 26 juin.

● Si vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'au magasin de la coopérative, vous pouvez commander et récupérer votre commande auprès de nos dépositaires :

- Yves ORSALDO (04.76.67.96.72) - Voiron

- André MUET (04.74.93.08.74) – Nord-Isère,

- Eric PERRET (04.76.35.03.75) – Saint-Marcellin

- Frédéric CHAUD (06.08.85.93.34) pour les cantons de La Mure, Valbonnais et de Corps,

- Bernard EMEL (04.76.34.62.93) ou "Les pouces vertes" (04.76.34.33.87) pour les 3 cantons du Trièves.

### Conseil d'administration de la S.C.A.P.I.A.D.

Travaux et délibérations

Le conseil d'administration s'est réuni le jeudi 7 mai dernier. Le conseil d'administration a :

- fixé la date (vendredi 26 juin 2015) et l'ordre du jour de l'assemblée générale ;

- donné mandat à Claude DELAIRE, trésorier, de rechercher la banque proposant les meilleures conditions de prêt sur un minimum de 15 ans ;

- donné mandat à Claude DELAIRE, trésorier et à Joël CAROLLO, directeur, en vue de la signature d'une promesse de vente éventuelle.

### Bureau de l'Abeille Dauphinoise

Travaux et délibérations

● Le bureau de l'Abeille dauphinoise s'est réuni le jeudi 7 mai dernier à la suite du conseil d'administration de la S.C.A.P.I.A.D..

● Au cours de ce bureau, ont été évoqué les points suivants :

- formation de perfectionnement en apiculture : nécessité d'étoffer le rucher, support de la formation ;

- proposition de la commune de Vizille pour l'installation de ruches : une réponse favorable sera adressée en ce sens à la commune ;

- investissement immobilier : quel que soit le choix final, le local ne sera pas entièrement adapté à nos activités. Des aménagements devront être entrepris.

Plusieurs questions devront trouver des réponses : Comment les financer ? Comment les réaliser ? Comment mobiliser les adhérents/associés-coopérateurs ?

*Si vous souhaitez qu'une information soit connue, faites-nous la parvenir avant la fin de chaque mois et nous l'intégrerons dans le Flash-Aiguillon du mois suivant.*

Le comité de lecture « Flash-Aiguillon » est constitué des membres du bureau de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère